



Permanences juridiques, sociales et aides administratives

Dans le cadre de partenariats avec la Maison de la Justice et du droit des Mureaux, le Conseil départemental et le Barreau de Versailles, la Ville de Meulan-en-Yvelines coordonne des permanences de professionnels sur son territoire communal.

Ces permanences sont non-payantes.

Avocats

Si vous rencontrez des problèmes juridiques, un avocat peut vous donner une 1ère information et des conseils juridiques adaptés à votre situation.

Permanences les 1ers jeudis tous les 2 mois de 17h à 19h45.

Contacts et prise de rdv obligatoire auprès de la mairie au 01 30 90 41 41.

Permanences réservées aux Meulanais.

Consultations juridiques

Des permanences juridiques sont assurées par un juriste qui répond à vos problématiques relatives au droit civil, droit des familles et droit du travail.

Cette permanence a également un rôle de relais dans l'aide et l'accompagnement des femmes victimes de violence.

Permanences les lundis de 9h à 12h.

Sans rendez-vous.

Ecrivain public

Un écrivain public est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives et personnelles.

Permanences les lundis 9h00-12h30 et 13h30-17h et les mercredis de 13h30 à 17h.

Contacts et prise de rendez-vous obligatoire auprès de la mairie au 01 30 90 41 41.

Assistants sociales du secteur

Les travailleurs sociaux du Territoire d'Action Départemental Seine Aval de Meulan-en-Yvelines effectueront des permanences au quartier du Paradis.

Permanences les mardis et vendredis matin de 9h à 12h, rendez-vous obligatoire via la plateforme dédiée [AlloSolidarité](#).

Contacts : 01 30 836 836 - 3 quai Albert 1er - 78 250 Meulan-en-Yvelines

La mission locale

La Mission locale intercommunale des Mureaux est un lieu d'accueil, d'orientation et d'aide pour tous les jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des freins pour entrer dans la vie professionnelle.

Une permanence a lieu les 1ers et 3èmes mardis après-midi de 14h à 17h au quartier Paradis.

Contacts : Mission locale intercommunale des Mureaux - Espace de l'économie et de l'emploi - 38, avenue Paul-Raoult - 01 30 91 21 50 – contact@mureaux-mlidf.org.

L'institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC)

La commune de Meulan-en-Yvelines propose un accueil de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. L'organisation et la gestion de cet accueil de loisirs et périscolaire est déléguée à l'association Ifac Yvelines qui effectue des permanences pour répondre à vos questions et prendre en compte vos inscriptions.

Permanences les mardis matin à l'Hôtel de Ville et les mardis après-midi à l'Espace Paradis

Contacts : Tél. 01 34 74 23 62 ou par mail adl.meulan@utidf.ifac.asso.fr

Insertion, Formation, Education, Prévention (IFEP)

Deux éducateurs de l'IFEP, organisme de prévention spécialisée, sont présents sur le territoire communal pour travailler auprès des jeunes de 16 à 25 ans. Pour assurer un suivi individualisé, les éducateurs s'appuient sur des actions éducatives de terrain.

Contact : Espace Paradis 12 rue de la ferme 78250 Meulan-en-Yvelines - 07 86 95 42 56

Infos pratiques

Liens utiles :

Maison de la justice et du Droit: www.mjd-valdeseine.fr

Conseil départemental: www.yvelines.fr

IFAC: <https://portailfamilles-yvelines.ifac.asso.fr/> ou <https://www.ifac.asso.fr/>

Barreau de Versailles: www.barreaudeversailles.com

Le port du masque est obligatoire pendant les entretiens et au sein de la structure.